PLANIFIER À L'ÉCHELLE DU PAYSAGE MÉTROPOLITAIN
Les outils de la CMQ

CHANTAL PRUD'HOMME
CONSEILLÈRE SENIOR EN PAYSAGE

FORMATION
23 février 2017
MRC Portneuf

ENTENTE SUR LES paysages de la Capitale Nationale

Communauté métropolitaine de Québec

LA PRÉSENTATION

L'Atlas des unités de paysage

Le PMAD

L'outil GéoPanorama

Les plans directeurs de paysage

Les valorisations paysagères

Simulations des silos à bois, Port de Québec

L'évolution des paysages

Conclusion

Le territoire de la CMQ

L'ATLAS DES UNITÉS DE PAYSAGES DE LA CMQ

CERQ Cadre écologique de référence

1 Province naturelle

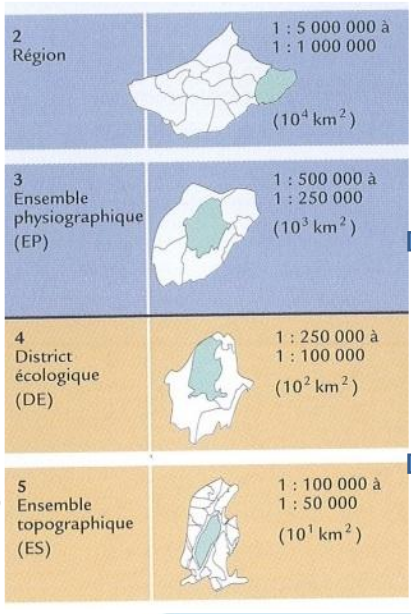

13 paysages régionaux

139 unités de paysage

5

Les paysages régionaux

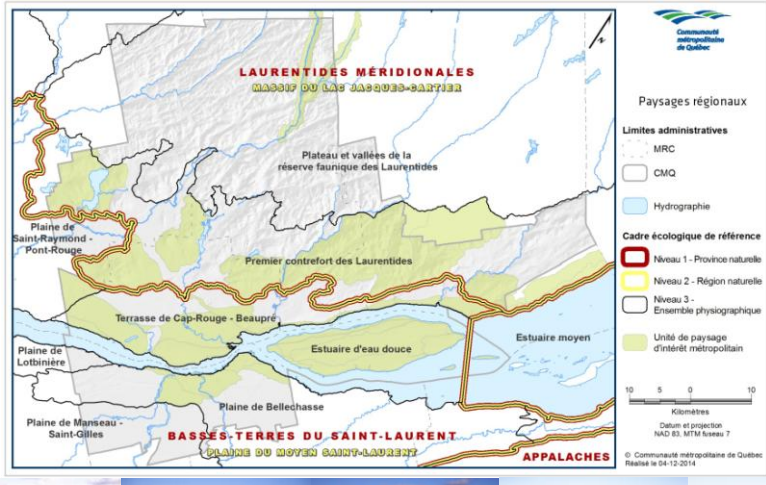

6

Les unités de paysage

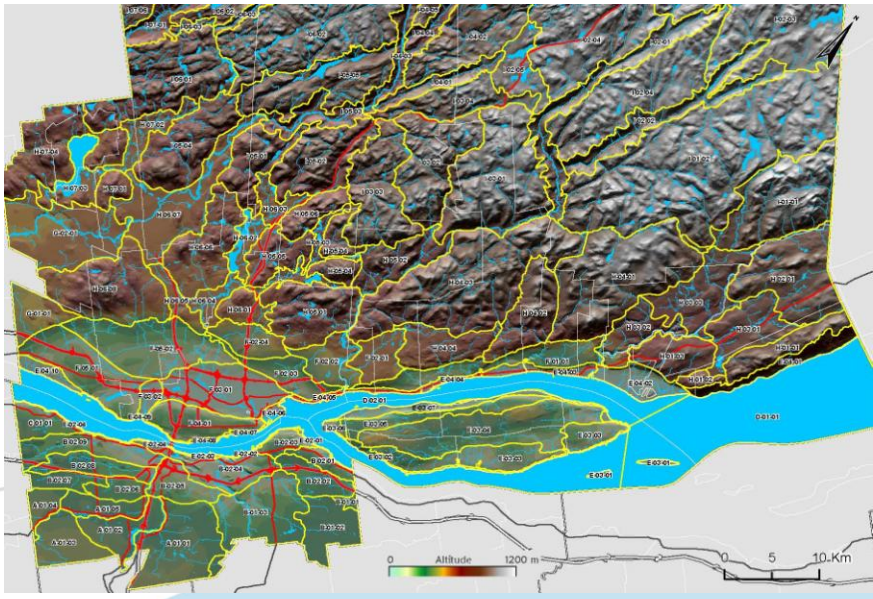

7

Présentation des unités de paysage

Fiche descriptive

photographie aérienne oblique

6 cartes thématiques :

- Relief
- Occupation du sol
- Panoramas et points de vue
- Patrimoine
- Récréation et tourisme
- Écologie

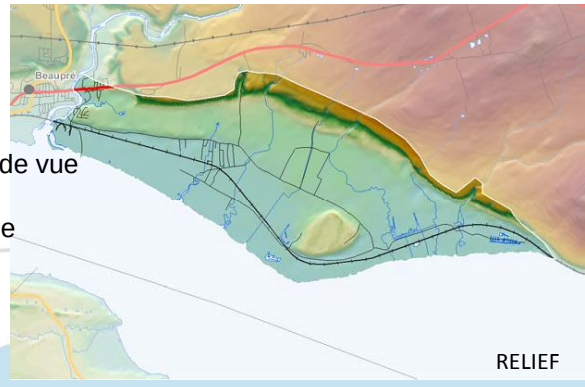

Statistiques

8

Évaluation des unités de paysage

Selon 7 valeurs

QUALITÉ VISUELLE

CARACTÈRE EMBLÉMATIQUE (identitaire)

ATTRAIT RÉCRÉOTOURISTIQUE

APPROPRIATION SOCIALE

INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

INTÉRÊT PATRIMONIAL

INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

9

Qualité visuelle

Qui est apprécié pour la qualité visuelle de son territoire ou pour la présence d'attraits visuels (points de vue, etc.).

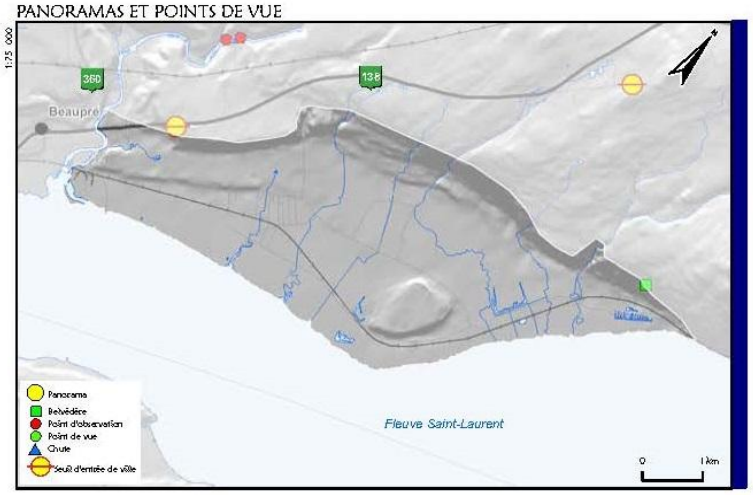

10

Caractère emblématique (identitaire)

Qui a une notoriété reconnue.

Attrait récréotouristique

Qui contient des caractéristiques géomorphologiques ou naturelles remarquables qui sont exploitées à des fins commerciales.

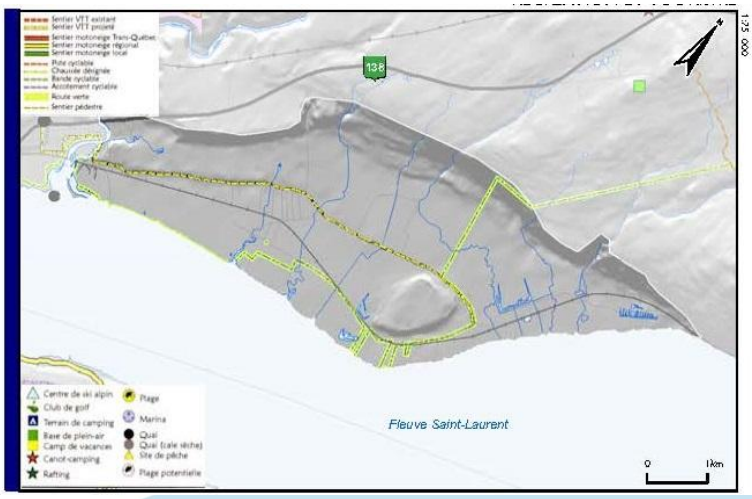

Appropriation sociale

Qui est rendu accessible à toute catégorie de publics et dont l'accès est gratuit ou à faible tarif.

Intérêt écologique

Qui contribue à l'intérêt global du milieu par la qualité de ses ressources naturelles et des milieux vivants nécessaires à l'équilibre de l'écosystème

Intérêt patrimonial

Qui est considéré comme l'héritage commun.

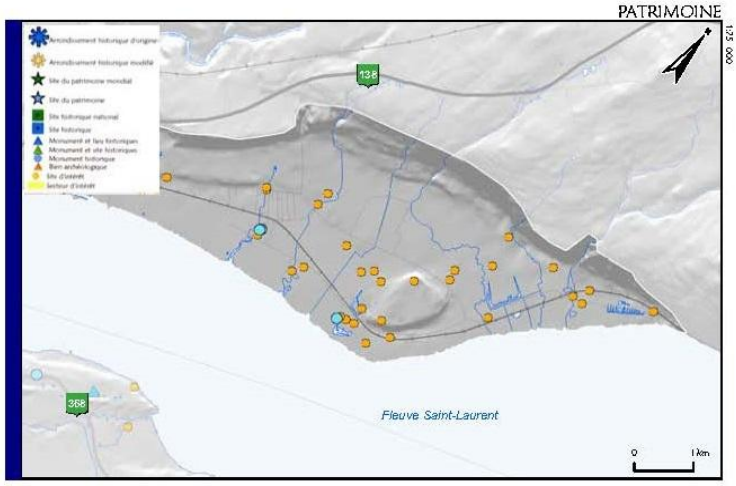

15

Intérêt économique

Qui témoigne d'un lien économique avec les ressources naturelles ou les composantes biophysiques de l'unité, soit par une exploitation commerciale, récréotouristique ou industrielle.

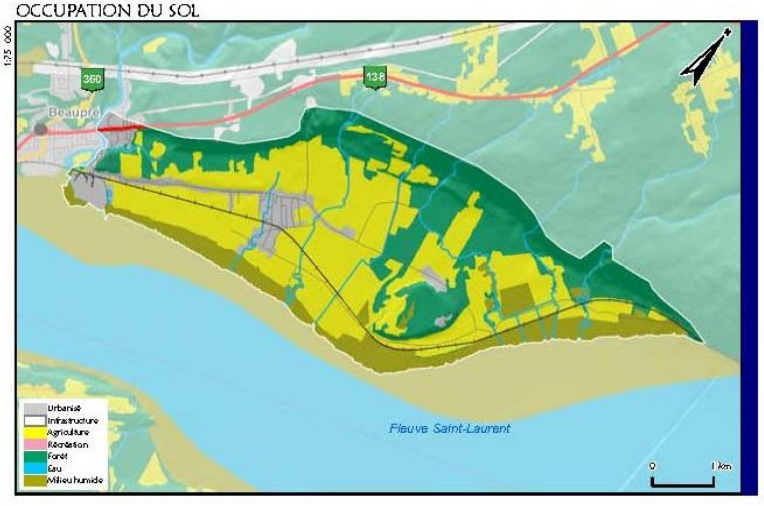

16

Attribution d'une valeur générale

Intérêt : métropolitain, supra-local, local

- **Intérêt métropolitain** : les **paysages du fleuve**
- Des panoramas largement visibles
- Dont la modification des éléments peut avoir une influence profonde sur le caractère identitaire de l'unité
- Qui nécessite de la coordination inter-municipale pour assurer une cohérence

17

L'unicité de l'Atlas des unités de paysage de la CMQ

- Pour la totalité du territoire
- Une délimitation d'unités de paysage
  - basée sur des caractères biophysiques
  - non associée à des portions urbanisées ou naturelles
  - mais posant des contraintes avec la planification du territoire
- Évaluation selon plusieurs valeurs
- Lien avec le PMAD

18

LE PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

19

Stratégie 9 *attirer en valorisant les paysages identitaires*

Les unités de paysage d'intérêt métropolitain

Reconnaissance de leur valeur multidimensionnelle

44 unités de paysage d'intérêt métropolitain

20

Stratégie 9 *attirer en valorisant les paysages identitaires*

Protection et mise en valeur des portes d'entrée de la région

Encadrer **la qualité aux abords des axes** routiers :

- Implantation et apparence des bâtiments
- Aménagement des infrastructures routières et des espaces publics (éclairage, mobilier, réseaux aériens, etc.)
- Implantation et intégration des infrastructures verticales
- Contrôle de l'affichage
- Normes de verdissement

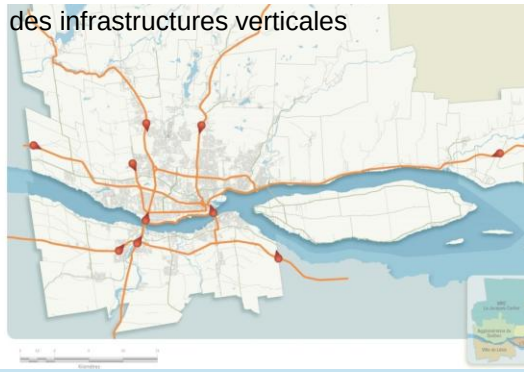

21

Stratégie 9 *attirer en valorisant les paysages identitaires*

Protection et mise en valeur des portes d'entrée de la région

Protéger **les percées visuelles**

- sur les paysages d'intérêt métropolitain
- sur les paysages emblématiques

22

Stratégie 9 *attirer en valorisant les paysages identitaires*

Protection et mise en valeur des points de vue sur les paysages d'intérêt métropolitain

- Liste de 132 points de vue
- Accessibilité
- Aménagements
- Activités et parcours d'interprétation
- Liens par des réseaux récréatifs et de transport actif

23

Stratégie 10 *attirer en faisant du fleuve un élément rassembleur*

Protection et mise en valeur des bassins visuels du fleuve

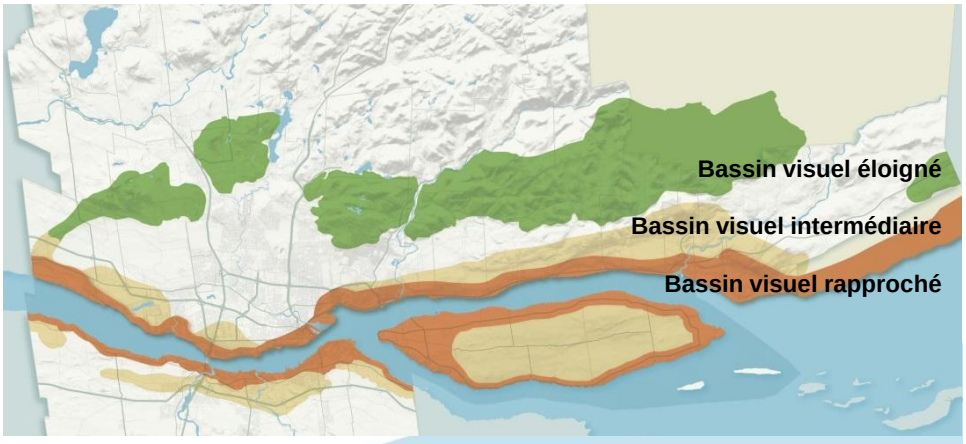

24

Bassin visuel rapproché

Encadrement des interventions

en bordure du fleuve, au pied et en haut des escarpements

Bassin visuel rapproché

Encadrement des interventions
en bordure du fleuve, au pied et en haut des escarpements :

- Intégration de la planification des projets de développement
- Intégration des nouvelles constructions qui se démarquent de l'existant
- Intégration de l'affichage, des réseaux aériens et infrastructures verticales
- Prise en compte des bâtiments emblématiques (clochers d'église, Château Frontenac)
- Exigence de simulations visuelles

26

Bassin visuel rapproché

Encadrement des interventions
en bordure du fleuve, au pied et en haut des escarpements :

- Protection des percées visuelles vers le fleuve et les escarpements
- Protection du couvert forestier au sommet et au pied des escarpements
- Prohibition des nouvelles activités d'extraction

27

L'intégration au paysage

La réflexion à l'échelle du grand paysage
Comprendre **la géographie**
Établir un **lien** entre géographie et **urbanisme**
entre paysage et planification du territoire

La butte exploitée par l'urbanisation

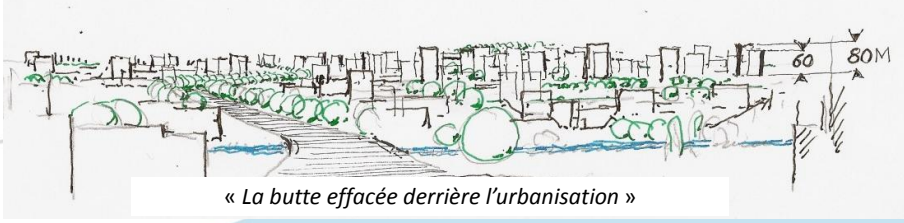

« *La butte effacée derrière l'urbanisation* »

Tiré de Ateliers internationaux de Cergy-Pontoise, *Révéler et mettre en scène le paysage des métropoles*, 2011

28

Qu’est-ce que l’intégration des constructions ?

Bassin visuel intermédiaire

Encadrement des nouvelles constructions et ouvrages qui se démarquent de l’existant

- Demande de simulations visuelles
- Intégration de l’affichage, des réseaux aériens et infrastructures verticales

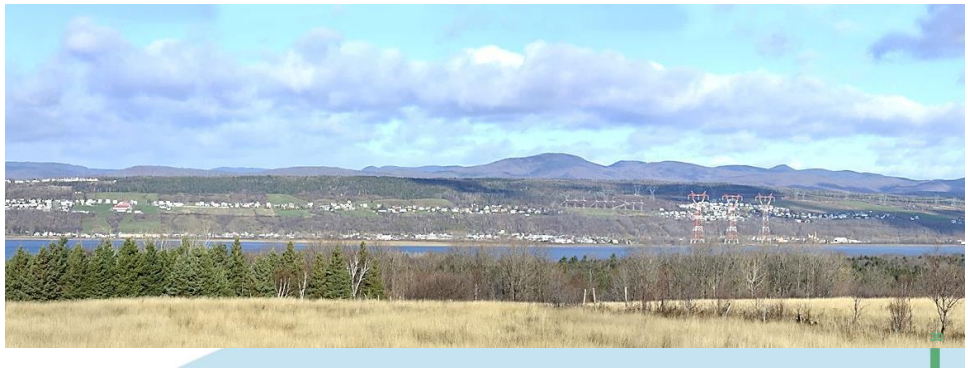

Bassin visuel éloigné

- Préservation de l'aspect naturel des massifs boisés, des sommets de montagne et des collines du contrefort laurentien

GÉOPANORAMA

UN OUTIL DE VISUALISATION DES PAYSAGES DU FLEUVE

29 panoramas des paysages du fleuve **à partir de lieux publics**

à partir de la rive nord

à partir de la rive sud

à partir de l'île d'Orléans

- Visualiser les bassins visuels du fleuve pour faciliter la cohérence des interventions
- Créer un outil pour **soutenir la réalisation de simulations visuelles**

http://www.cmquebec.qc.ca/amenagement-territoire/paysages

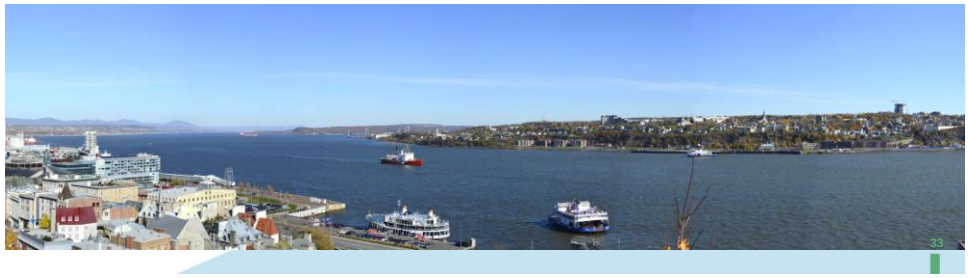

33

LES PLANS DIRECTEURS DE PAYSAGE

34

- **4 secteurs prioritaires** en relation avec le fleuve
- En relation avec des enjeux particuliers
- Un **choix entériné par le conseil** des élus de la CMQ

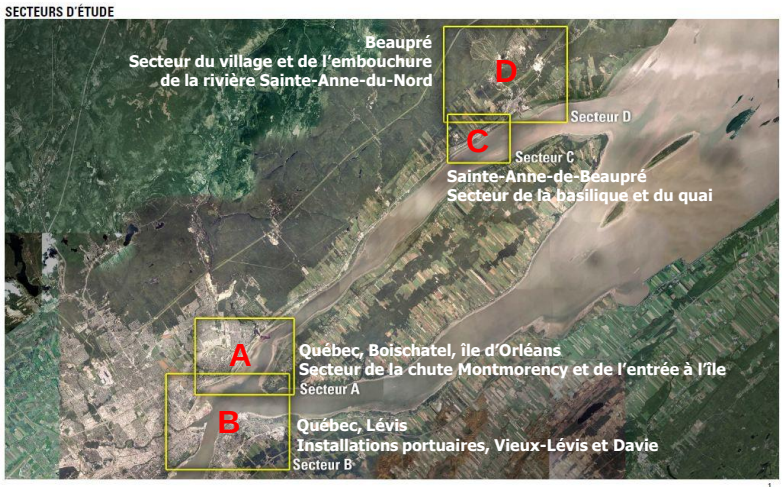

35

Qu'est-ce qu'un plan de paysage ?

Un **document de référence** :

- qui découle des objectifs du PMAD pour faciliter sa mise en oeuvre

Un **outil de sensibilisation** :

- pour lire et comprendre les qualités des paysages d'intérêt métropolitain

Un **outil d'aide à la décision**

- pour illustrer des intentions à l'égard du paysage.

36

Diagnostic et enjeux

à grande échelle – par **secteur**

37

Diagnostic par **sous-secteur**

Relation avec les éléments structurants du paysage

Illustrations

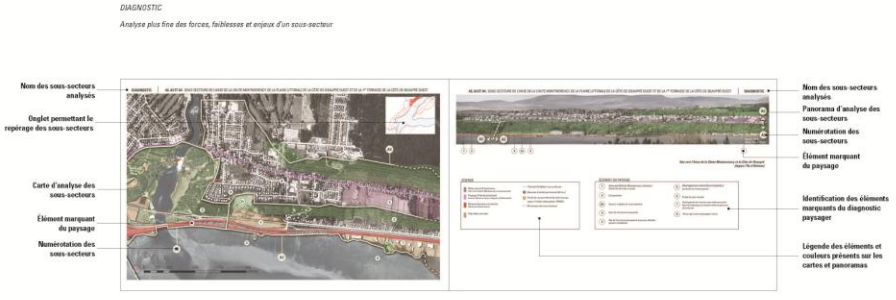

Vision

Objectifs | mesures et actions | plan l description

38

Illustrations de sensibilités citoyennes

Choix de photos à partir du site Panoramio de Google

SECTEUR A

SAINT-GRÉGOIRE, CHUTE MONTMORENCY
ET ENTRÉE DE L'ÎLE D'ORLÉANS

SECTEUR A

FORCES paysagères

1. Le fleuve Saint-Laurent et ses habitats naturels
   Aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ZICO)

Escarpements de la vallée du Saint-Laurent

2a. Entre les battures et le plateau agricole de l'Île d'Orléans
2b. Entre les battures et le plateau agricole de la Côte-de-Beaupré
3. Le site patrimonial de la Chute-Montmorency (site classé)

Alternance rurale et noyau villageois anciens

4a. Le Site patrimonial de l'Île-d'Orléans (site déclaré)
4b. L'occupation historique du territoire de la Côte-de-Beaupré

Noyaux anciens préservés

5. Site patrimonial de Beauport (site déclaré)
6. Le front fluvial de Saint-Grégoire-de-Montmorency

Parcours fondateurs

7a. Le chemin Royal et le chemin du Bout-de-l'Île
7b. L'avenue Royale

8. Le pont de l'Île d'Orléans
9. Parcours panoramique de l'autoroute Dufferin-Montmorency

Percées visuelles à partir de l'avenue Royale (Étude Ville de Québec)

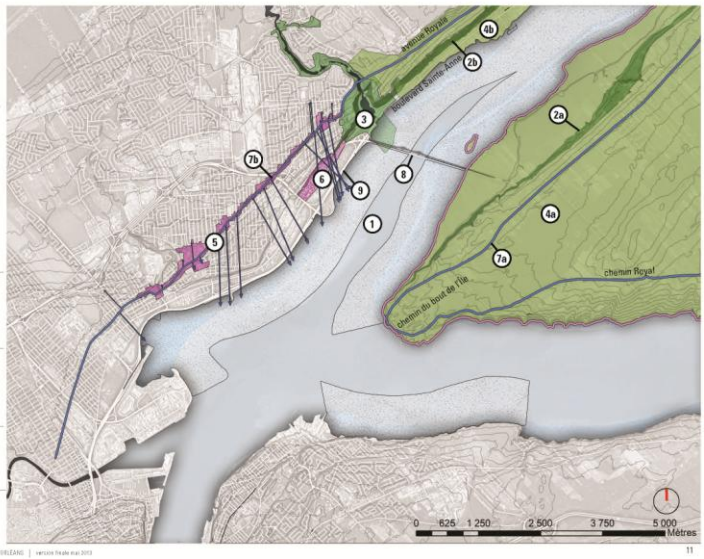

SECTEUR A - SAINT-GRÉGOIRE, CHUTE MONTMORENCY ET ENTRÉE DE L'ÎLE D'ORLÉANS | version finale mai 2013

11

SECTEUR A

FAIBLESSES paysagères

1. La disparition de l'alternance des paysages ruraux et villageois de la Côte-de-Beaupré

Parcours déstructurants

2. L'entrée de l'Île peu identitaire : intersection chemin Royal et côte du Pont
3. Le caractère autoroutier de l'autoroute Dufferin-Montmorency et du boulevard Sainte-Anne

4. Coupure paysagère entre le site patrimonial de Beauport (site déclaré) et ses zones périphériques

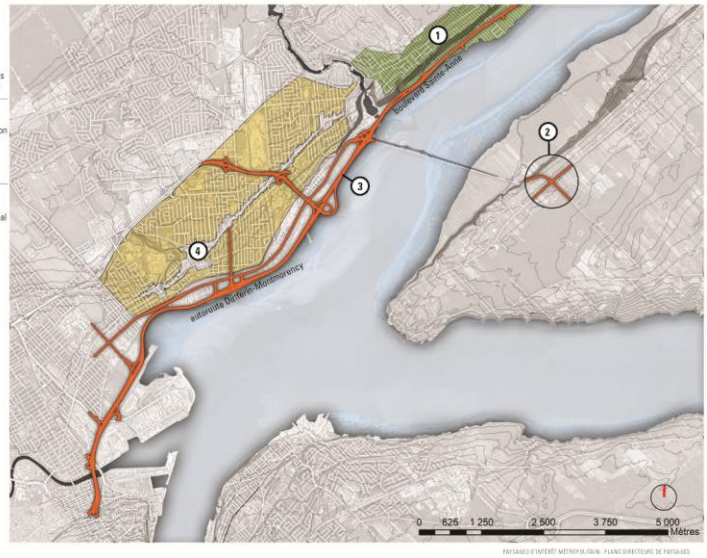

12

PAYSAGES D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN - PLANS DIRECTEURS DE PAYSAGES

A1 ET A2 : SOUS-SECTEUR DE SAINT-GRÉGOIRE ET DE L'ÉTANG DE LA CÔTE ET SOUS-SECTEUR DU SITE PATRIMONIAL DE LA CHUTE-MONTMORENCY | **DIAGNOSTIC**

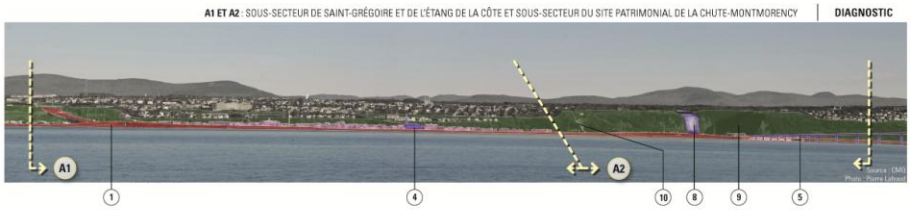

Vue vers Saint-Grégoire et le site patrimonial de la Chute-Montmorency (depuis l'île d'Orléans)

LÉGENDE

- Milieu naturel d'importance (*Site patrimonial de la Chute-Montmorency et escarpement*)
- Noyaux anciens préservés (*avenue Royale et noyaux villageois de Saint-Grégoire*)
- Repère visuel
- Éléments formant une barrière (*autoroute Dufferin-Montmorency, ses bretelles d'accès et le boulevard Sainte-Anne*)
- Sites destructurants
- Parcours fondateur (*avenue Royale*)
- Éléments d'intérêt patrimonial (BG inc.)
- Points de vue permettant de saisir les paysages d'intérêt métropolitain (PMAD)
- Découpage des sous-secteurs
- Percées visuelles d'intérêt à conserver à partir de l'avenue Royale (Études des percées visuelles de Beauport, Ville de Québec)

ÉLÉMENTS DU PAYSAGE

1. Autoroute Dufferin-Montmorency, Félix-Leclerc et les échangeurs
2. Aménagements commerciaux non structurants
3. Étang de la côte
4. Église Saint-Grégoire
5. Pont de l'île d'Orléans
6. Terrains vacants
7. Poste d'Hydro-Québec
8. Site patrimonial de la Chute-Montmorency
9. Escarpement
10. Chute de la Dame Blanche
11. Terrains propriétés d'Hydro-Québec

A2, A3 ET A4 : SOUS-SECTEURS DU SITE PATRIMONIAL DE LA CHUTE-MONTMORENCY, DE LA PLAINE LITTORALE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ OUEST ET DE LA 1re TERRASSE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ OUEST | **DIAGNOSTIC**

DIAGNOSTIC | **A2, A3 ET A4** : SOUS-SECTEURS DU SITE PATRIMONIAL DE LA CHUTE MONTMORENCY, DE LA PLAINE LITTORALE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ OUEST ET DE LA 1re TERRASSE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ OUEST

Étalement urbain à même les paysages ruraux identitaires, entre Boischatel et L'Ange-Gardien. Au loin, l'île d'Orléans.

Sous-secteur Saint-Grégoire

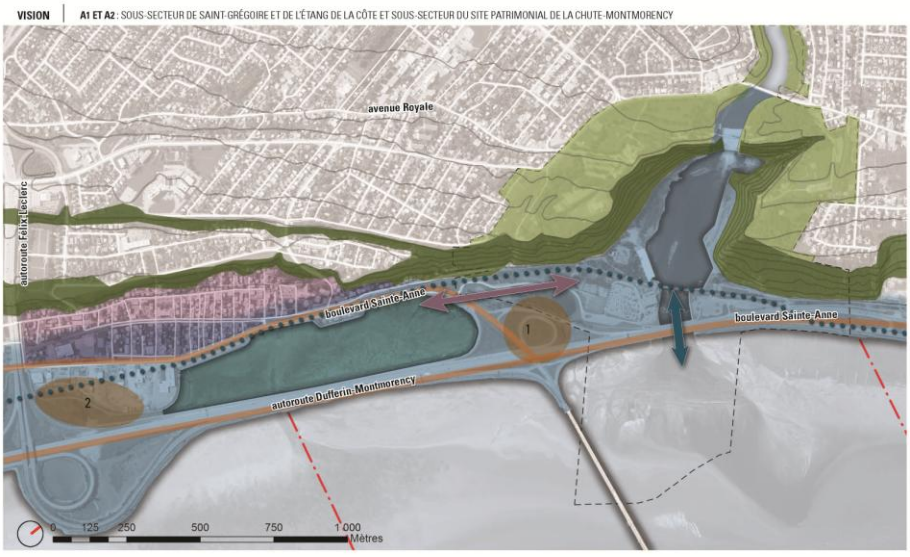

Sous-secteur Boischatel

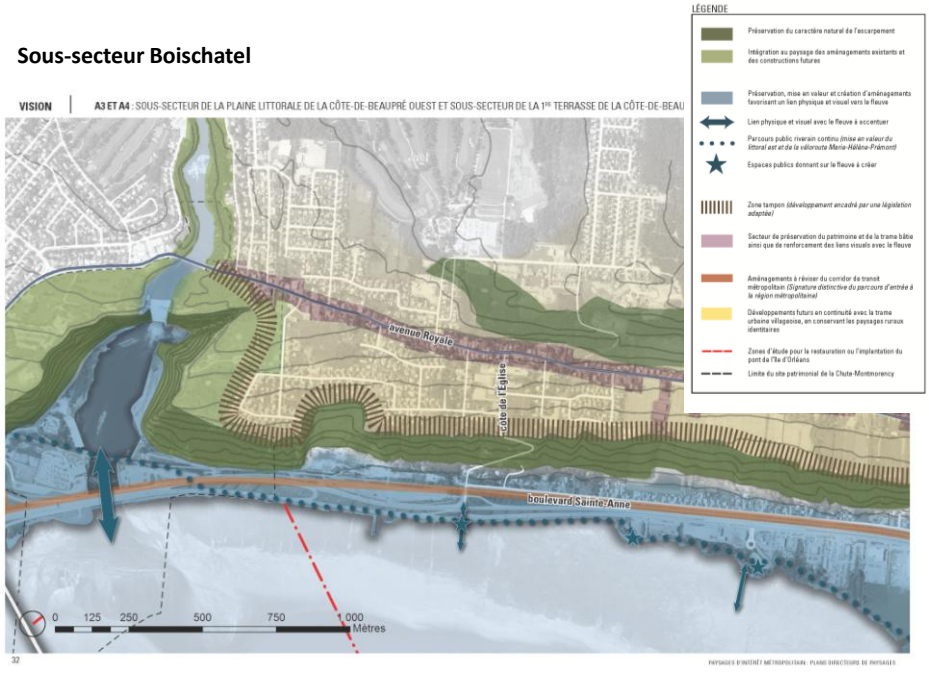

conservation des percées visuelles

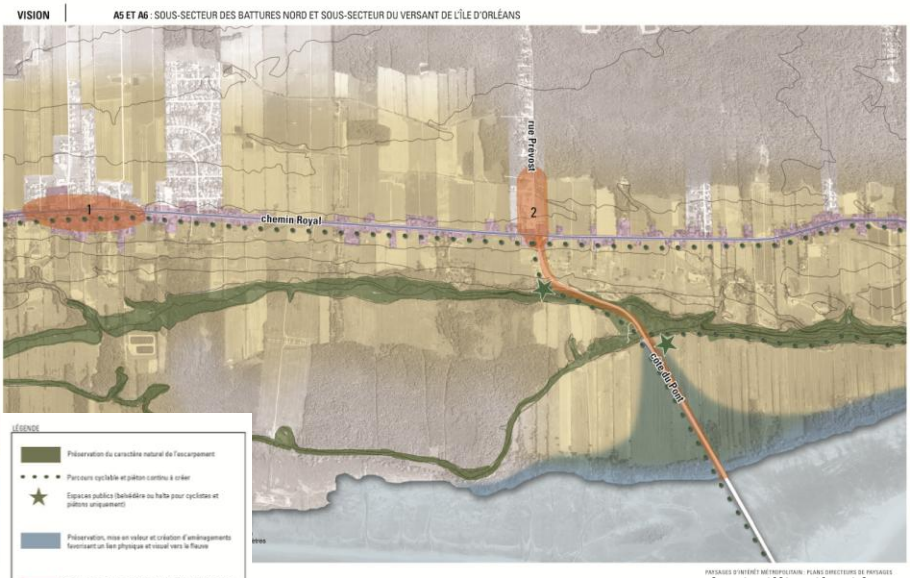

Sous-secteur entrée de l'île d'Orléans

SECTEUR B

INSTALLATIONS PORTUAIRES DE QUÉBEC, CHANTIERS MARITIMES DAVIE ET TRAVERSE QUÉBEC-LÉVIS

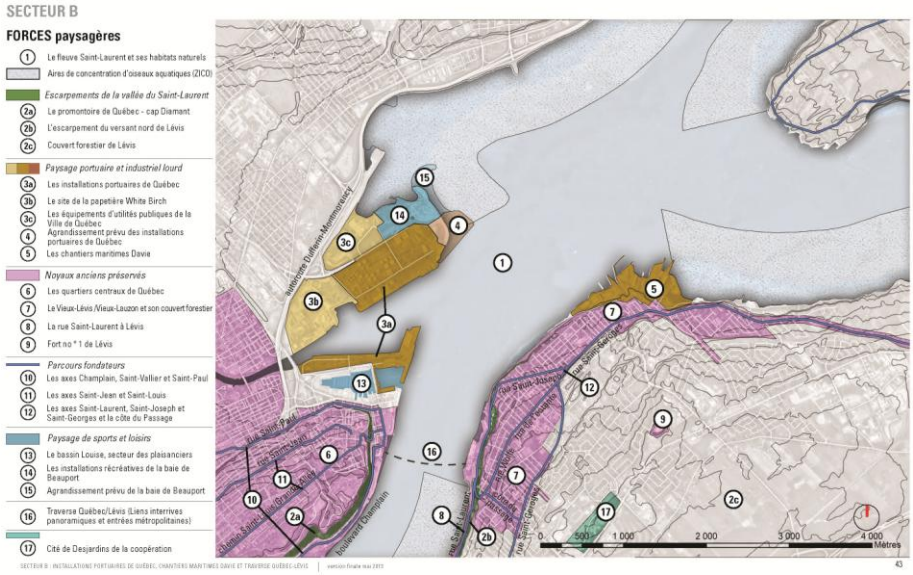

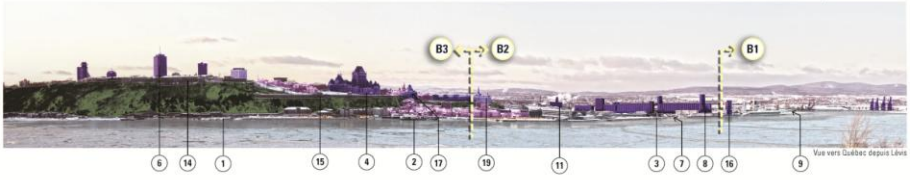

LÉGENDE

- Milieu naturel d'importance et espace public collectif (escarpement, baie de Beauport, domaine de Maizerets, Espace MBP et Pointe-à-Carcy)
- Noyaux anciens préservés (Vieux-Québec)
- Repère visuel
- Éléments formant une barrière (autoroute Dufferin-Montmorency, ses bretelles d'accès et les voies ferrées)
- Stationnements de surface
- Parcours fondateur
- Éléments d'intérêt patrimonial (BS inc.)
- Points de vue permettant de saisir les paysages d'intérêt métropolitain (PMAD)
- Découpage des sous-secteurs
- Pôle de croisement intermodal majeur
- Pôle multifonctionnelle (réseau métropolitain)

ÉLÉMENTS DU PAYSAGE

1. Garde côtière
2. Installations de la Traverse Québec-Lévis
3. Pointe-à-Carcy
4. Château Frontenac (élément emblématique dominant)
5. Édifice Price
6. Édifice Marie-Guyard (Complexe G)
7. Bassin Louise
8. Silos de la Bunge
9. Embouchure de la rivière Saint-Charles
10. Installations portuaires - Port de Québec (secteur Beauport)
11. Papeterie Stadacona, Papiers White Birch
12. Baie de Beauport
13. Domaine de Maizerets
14. Citadelle de Québec
15. Terrasse Dufferin-Montmorency
16. Équipements de déchargement de céréales
17. Bureau de poste
18. Édifice de l'Assemblée nationale du Québec
19. Séminaire de Québec

Vue vers Québec depuis la Chute Montmorency

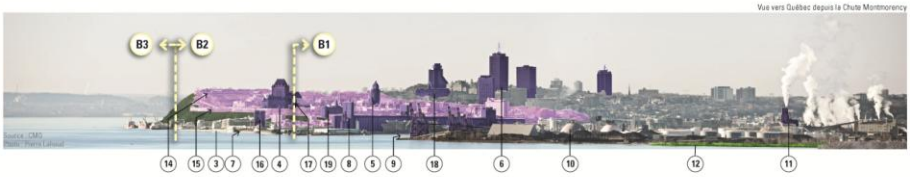

Vue vers les installations portuaires (secteur Beauport)

Vue depuis l'autoroute Dufferin-Montmorency sur la propriété de la papetière White Birch. Au loin, le promontoire de Québec

Panorama vers le nord depuis la Pointe-à-Carcy. Vue sur la portion externe du bassin Louise

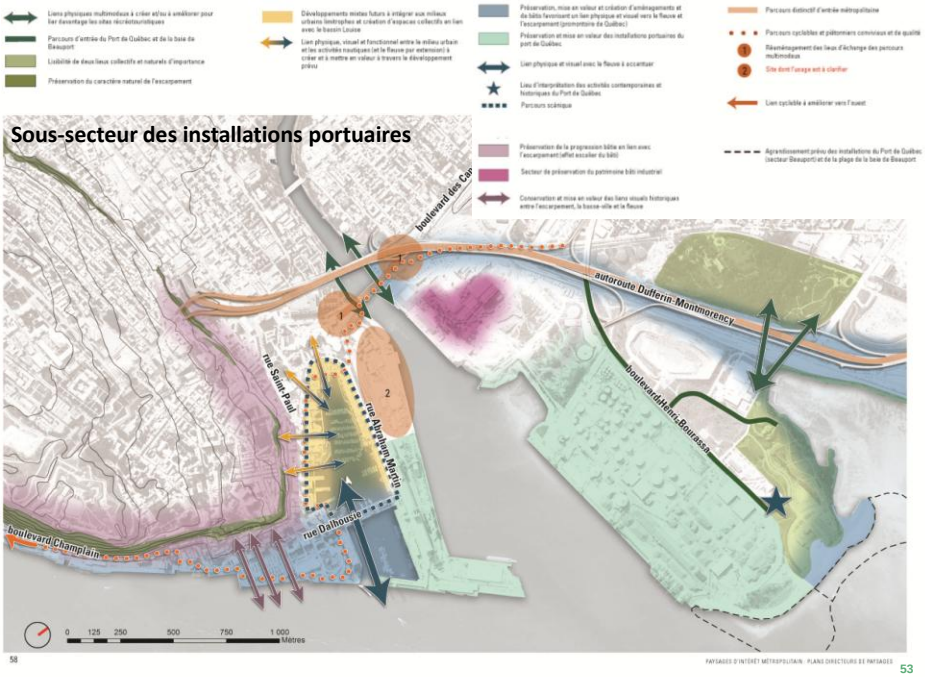

C

SECTEUR

BATTURES ET TERRASSES DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

54

SECTEUR C

FORCES paysagères

1. Le fleuve Saint-Laurent et ses habitats naturels

Escarpements de la vallée du Saint-Laurent

2. Entre les battures et le plateau agricole de la Côte-de-Beaupré

Lisibilité des activités agricoles et forestières

3. Les terrasses agricoles de la Côte-de-Beaupré

Éléments à forte portée paysagère

4. La basilique Sainte-Anne-de-Beaupré
5. Le quai municipal de Sainte-Anne-de-Beaupré

Noyaux anciens préservés

6. Le noyau urbain linéaire de Sainte-Anne-de-Beaupré

Parcours fondateurs

7a. L'avenue Royale
7b. La côte Sainte-Anne

SECTEUR C - BATTURES ET TERRASSES DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ | version finale mai 2013 | 77

55

SECTEUR C

ENJEUX paysagers

1. La mise en valeur du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré
2. Le projet de requalification du noyau institutionnel urbain de Sainte-Anne-de-Beaupré
3. Les pressions immobilières et la conservation des liens historiques avec le fleuve Saint-Laurent et la protection du milieu agricole
   - Liens physiques et visuels avec le fleuve Saint-Laurent
   - Liens visuels avec le fleuve Saint-Laurent et protection du milieu agricole
4. - Les pressions immobilières et la conservation des paysages ruraux identitaires (zone agricole)
   - Îlots déstructurés du zonage agricole
   - Exclusion du zonage agricole
5. Le boulevard Sainte-Anne comme parcours d'entrée métropolitain
6. La limite de vitesse automobile à 70 km/h
7. Intersection névralgique en raison du croisement du corridor de transit et d'un pôle touristique d'importance
8. La conservation du caractère naturel de l'escarpement

SECTEUR C - BATTURES ET TERRASSES DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ | version finale mai 2013 | 79

56

LÉGENDE

- Milieu naturel d'importance (encaissement, berges et abords du quai)
- Noyaux anciens préservés (avenue Royale et noyau villageois de Sainte-Anne-de-Beaupré)
- Repère visuel (basilique Sainte-Anne-de-Beaupré)
- Éléments formant une barrière (boulevard Sainte-Anne et voie ferrée)
- Sites déstructurants

Zonage agricole

- Îlots déstructurés
- Exclusions

- Parcours fondateur (avenue Royale et côte Sainte-Anne)
- Éléments d'intérêt patrimonial (BG inc.)
- Points de vue permettant de saisir les paysages d'intérêt métropolitain (PMAD)
- Découpage des sous-secteurs
- Parcours cyclable existant (Véloroute Marie-Hélène Prémont)

ÉLÉMENT DU PAYSAGE

1. Escarpement
2. Cyclorama de Jérusalem
3. Propriété des Pères rédemptoristes (parc)
4. Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré
5. Quai municipal de Saint-Anne-de-Beaupré
6. Projet de parc riverain
7. Terrain de jeux municipal
8. Bassins visuels intermédiaires et éloignés du fleuve Saint-Laurent (PMAD)
9. Mont Sainte-Anne

Noyau institutionnel, depuis le quai municipal

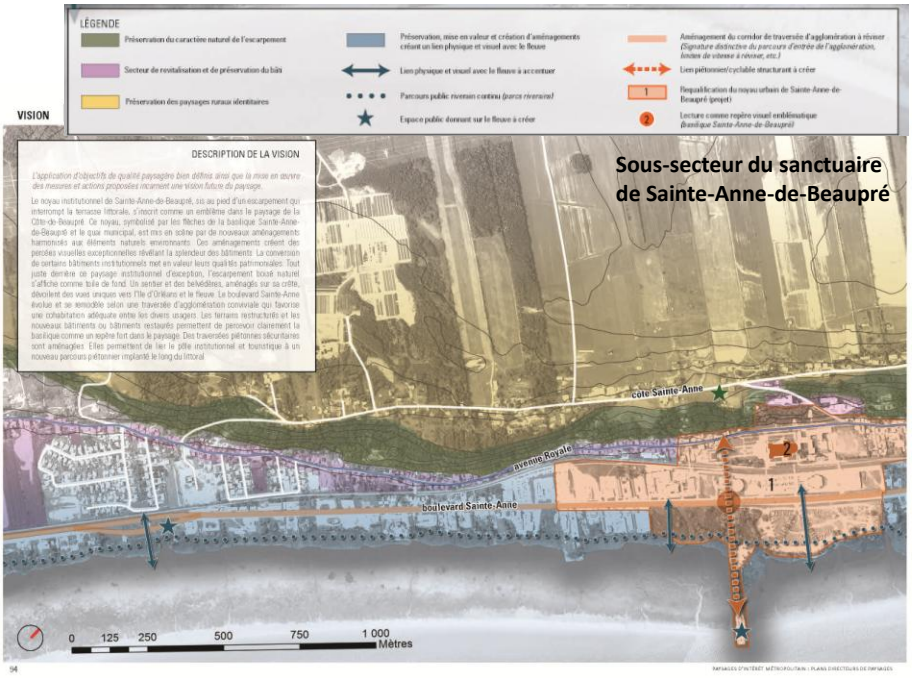

SECTEUR D

AXE DE LA RIVIÈRE SAINTE-ANNE-DU-NORD À BEAUPRÉ

SECTEUR D

FORCES paysagères

1. Le fleuve Saint-Laurent et ses habitats naturels
2. Mont Sainte-Anne *(repère naturel d'intérêt métropolitain)*

Escarpements de la vallée du Saint-Laurent et de la rivière Sainte-Anne-du-Nord

3a. Entre la plaine agricole de Saint-Joachim et le plateau de la Miche
3b. Vallée des rivières Sainte-Anne-du-Nord et Jean-Larose
4. Rivières Sainte-Anne-du-Nord et Jean-Larose
5. Les trois sites où l'on retrouve des chutes (Jean-Larose, Sainte-Anne, les Sept chutes)

Noyaux anciens préservés

6. Le noyau urbain de Beaupré
7. Les développements exemplaires de villégiature du milieu du 20e siècle

Parcours fondateurs

8a. L'avenue Royale
8b. L'avenue Royale/côte de la Miche/avenue de la Montagne
8c. L'avenue Royale/boulevard du Beau Pré/ boulevard les Neiges (route 360)
9. Le site de l'ancienne papetière
10. Section réaménagée du boulevard Sainte-Anne

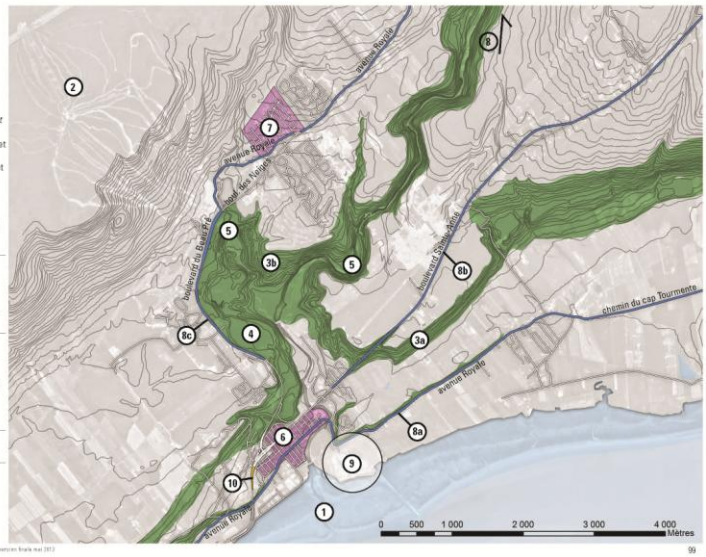

SECTEUR D – AXE DE LA RIVIÈRE SAINTE-ANNE-DU-NORD À BEAUPRÉ | version finale mai 2013

99

61

SECTEUR D

FAIBLESSES paysagères

Parcours déstructurants ou déstructurés

1a. La coupure dans le paysage et la trame urbaine créée par l'échangeur des boulevards Sainte-Anne et du Beau Pré
1b. Caractère autoroutier du boulevard Sainte-Anne (entrées de ville)

L'intégration déficiente des nouveaux développements de villégiature au paysage naturel

Les coupures paysagères créées par la présence de lignes aériennes de transport électrique

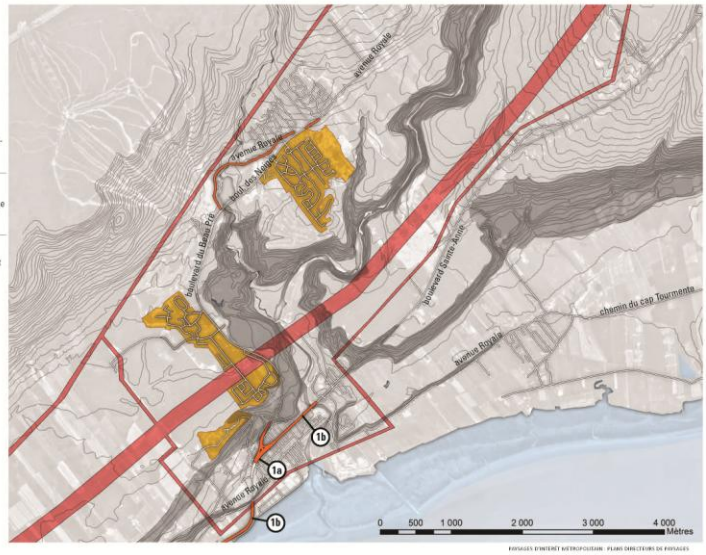

100

PAYSAGES D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN : PLANS DIRECTEURS DE PAYSAGES

62

Beaupré et le mont Sainte-Anne
(vue de l'île d'Orléans, depuis le chemin Royal)

LÉGENDE

- Milieu naturel d'importance *(escarpement et les vallées des rivières)*
- Noyaux anciens préservés *(noyau villageois de Beaupré et avenue Royale)*
- Repère visuel
- Éléments formant une barrière *(boulevard Sainte-Anne et son abords)*
- Stationnements de surface et sites *(destructurés)*
- Parcours fondateur *avenue Royale (ses trois segments distincts)*
- Éléments d'intérêt patrimonial (BG inc.)
- Points de vue permettant de saisir les paysages d'intérêt métropolitain (PMAD)
- Découpage des sous-secteurs
- Parcours cyclable existant *(Véloroute Marie-Hélène Prémont)*
- Bande riveraine municipale à conserver

ÉLÉMENTS DU PAYSAGE

1. Escarpement
2. Mont Sainte-Anne
3. Vallée de la rivière Sainte-Anne-du-Nord
4. Église Notre-Dame-du-Saint-Rosaire *(paroisse de Beaupré)*
5. Embouchure de la rivière Sainte-Anne-du-Nord
6. Terrain de l'ancienne papetière
7. Ilot Blouin
8. Plateau sportif de Beaupré

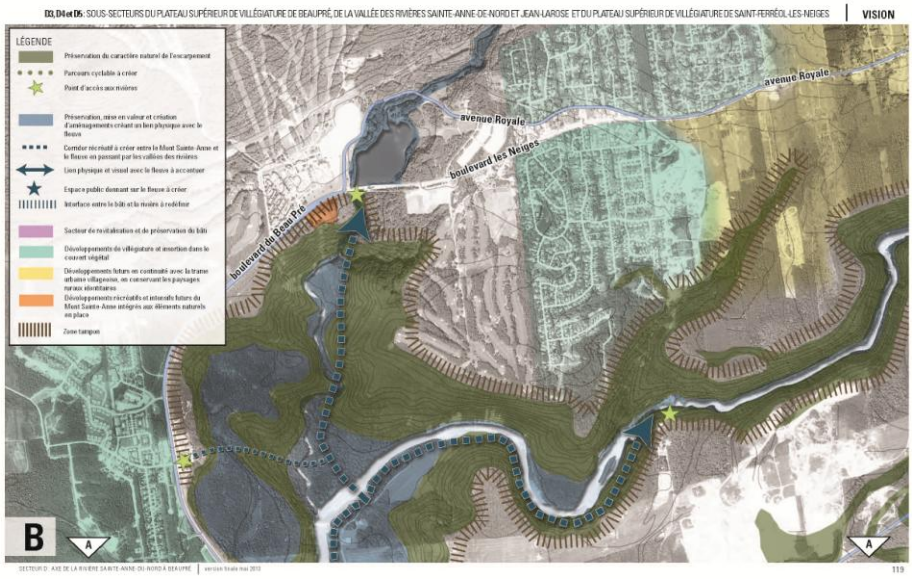

65

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

66

Inventaire d'éléments bâtis patrimoniaux

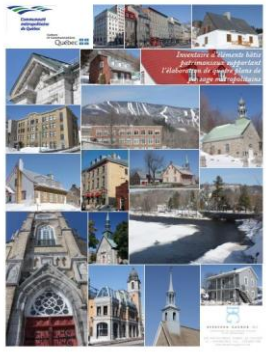

Selon les 4 secteurs prioritaires

- Identification d'éléments d'intérêt patrimonial antérieur à 1960
- 169 éléments inventoriés dont 56 % n'ont aucun statut de protection

67

Étude de mise en valeur
de sites industrialo-portuaires

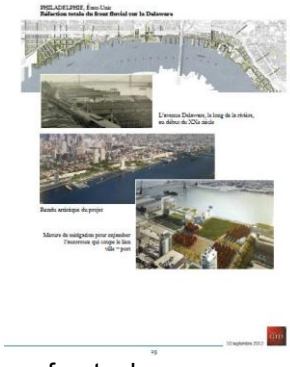

Présentation sommaire
de 23 cas nationaux et internationaux

- Valorisation élevée : requalification d'anciens fronts de mer ou de bâtiments portuaires
- Valorisation intermédiaire : accessibilité, découverte de ports actifs
- Valorisation douce : mitigation ou événements liés à des ports actifs

68

Valorisations collectives à l'égard des paysages métropolitains

- Identification des lieux les plus valorisés
- Valorisation des paysages identitaires
- 82 % des photos dans les unités de paysage d'intérêt métropolitain

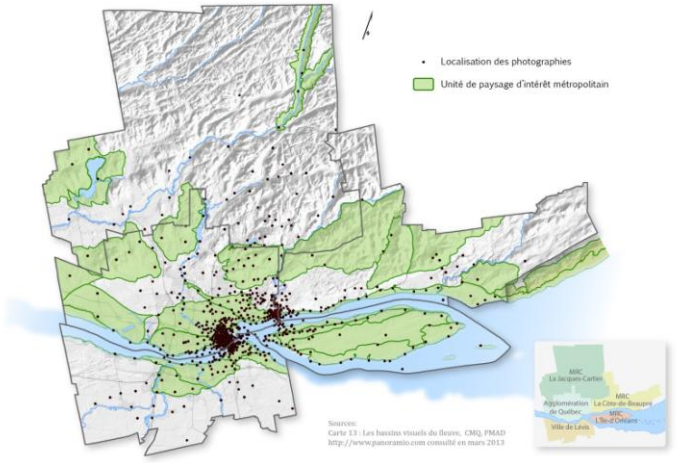

69

Valorisations collectives à l'égard des paysages métropolitains

Valorisation du fleuve et de ses bassins visuels
71 % des points d'observation dans le bassin visuel rapproché

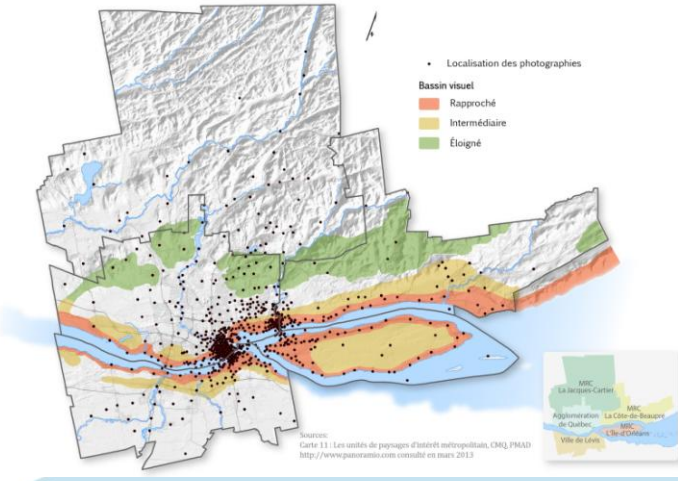

70

SIMULATIONS VISUELLES

71

Aménagement d'un terminal maritime pour le débardage de granules de bois à l'anse au Foulon

Simulation tirée de l'Étude des effets environnementaux

Simulation réalisée par la CMQ

72

Simulation tirée de l'Étude des effets environnementaux

Simulation réalisée par la CMQ

L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES

De la mer de Champlain jusqu'au Proto-Saint-Laurent

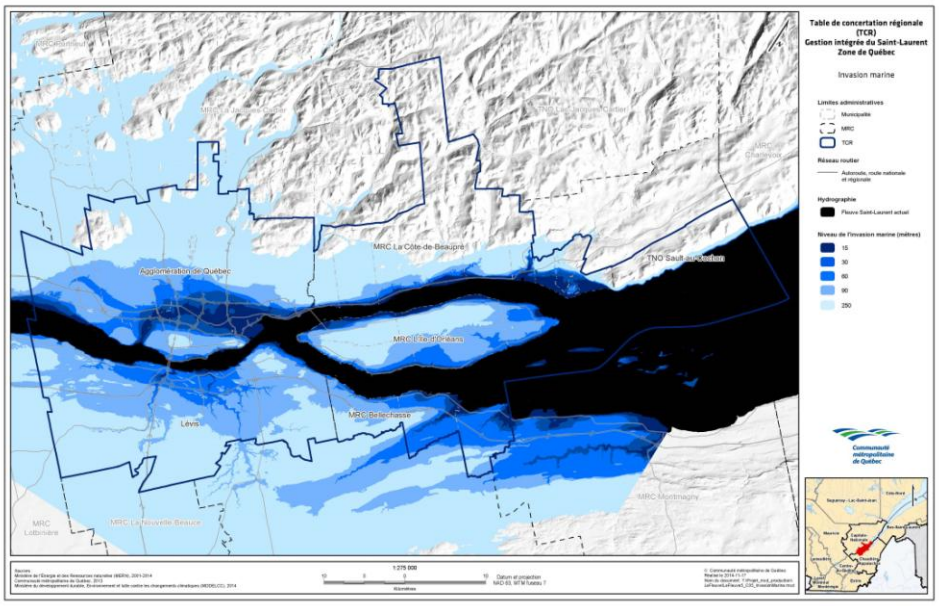

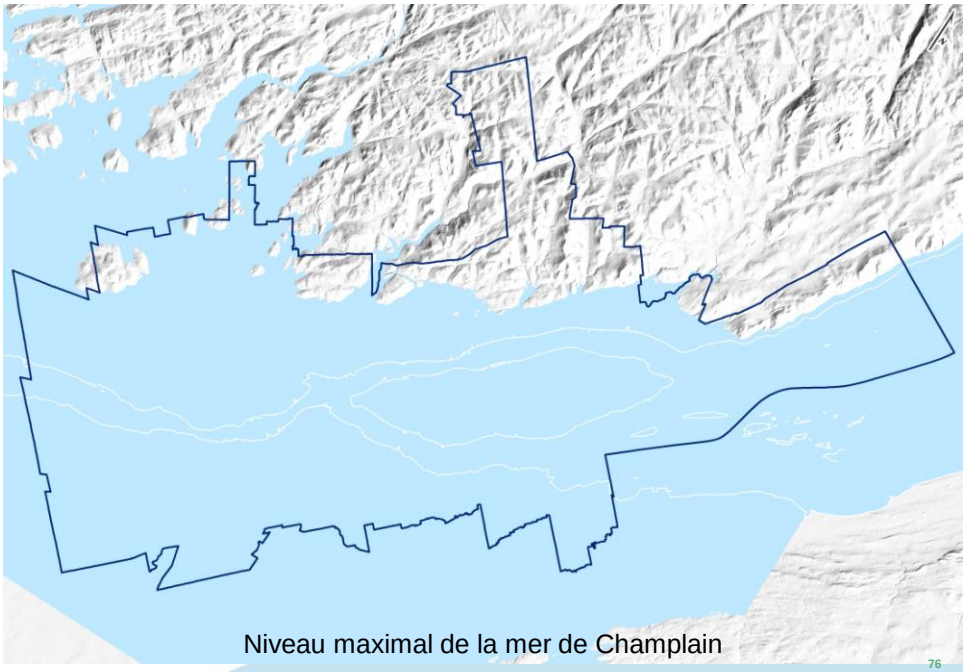

Niveau maximal de la mer de Champlain

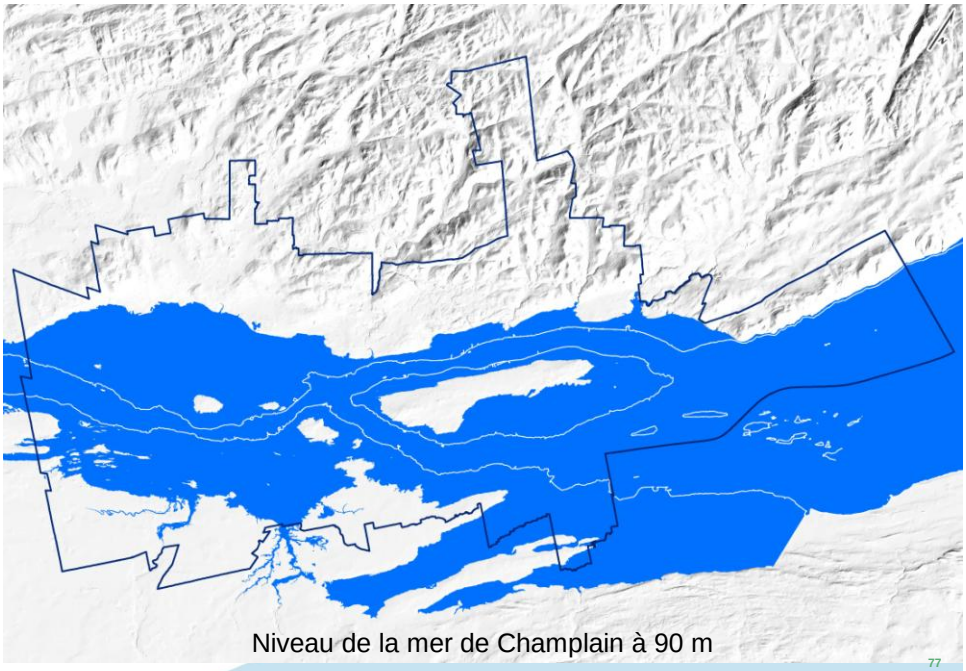

Niveau de la mer de Champlain à 90 m

77

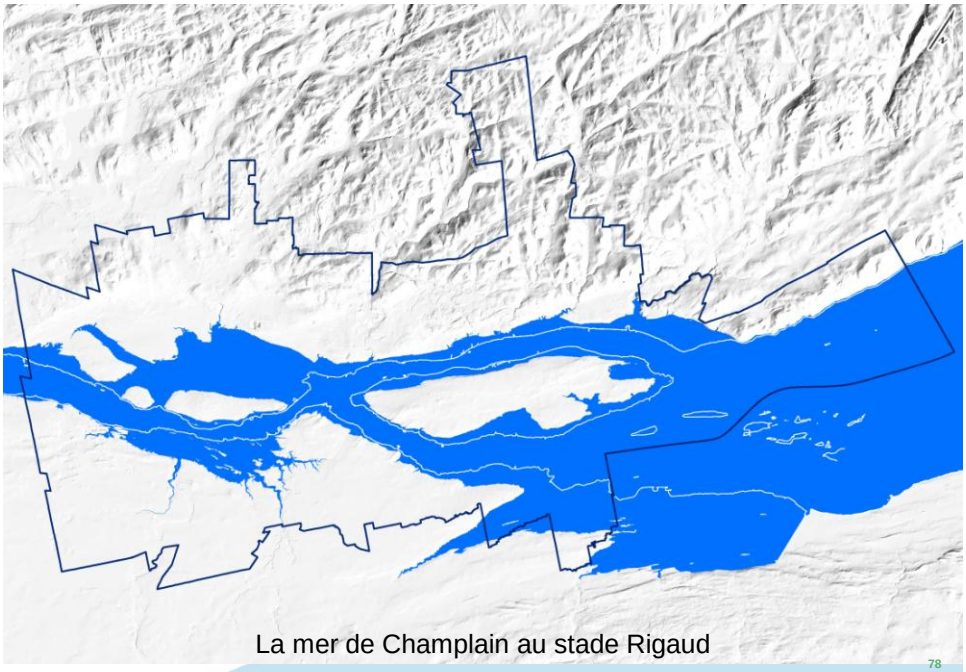

La mer de Champlain au stade Rigaud

78

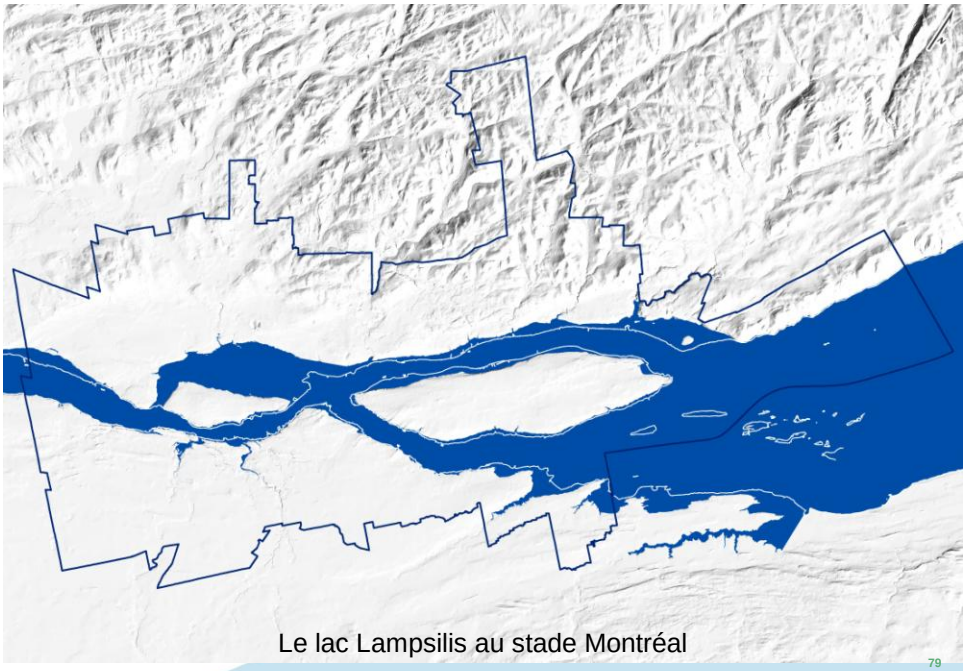

Le lac Lampsilis au stade Montréal

79

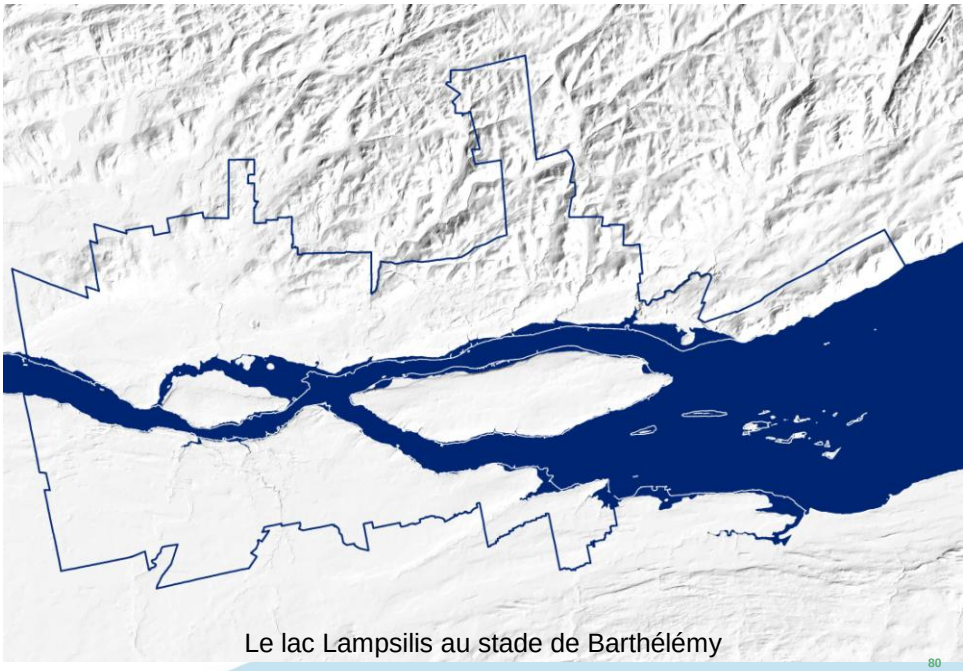

Le lac Lampsilis au stade de Barthélémy

80

Évolution des paysages

- Construire des indicateurs de suivi
- Identifier les dynamiques et tendances

Pierre Lahoud

Région de Québec – 2012
(GéoPanorama)

81

CONCLUSION

Quelques principes

- Aborder l'ensemble du territoire
- Emboîter les échelles du régional vers le local
- L'unité de paysage ≠ une séquence d'ambiance saisie ou interprétée à partir d'une route
- Savoir lire le paysage : comprendre la signature paysagère et identifier les éléments structurants du paysage
- Saisir la logique de l'organisation des unités de paysage, des structures paysagères et des éléments de paysage
- Favoriser la concertation **car le paysage est l'affaire de tous !**

82